Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 9

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cours supérieur. — En plus, les autorités cantonales et fédérales.

XII. Dessin. — Programme officiel.

XIII. Chant. — Chants mis à l'étude. — Messe des Anges. — Cantiques — Solfège à une et deux voix.

XIV. Gymnastique. — Selon le programme imposé.

B. Le présent programme, réparti par mois, sera annexé au journal de classe.

A. Perhiard, inspecteur scolaire.

ÉCHOS DE LA PRESSE

A un membre du corps enseignant primaire qui exige encore de ses élèves, à l'heure actuelle, de longues et fastidieuses analyses grammaticales écrites, un inspecteur scolaire français donne, dans le *Journal des Instituteurs*, les conseils suivants:

« Voyez-vous, mon cher Instituteur, comment à mon sens il faudrait procéder pour les exercices d'analyse grammaticale. Il est bon, certes, que les enfants puissent reconnaître et indiquer sans hésitation la nature, le genre, le nombre et les autres propriétés des mots. Mais ce qui importe surtout, c'est de les habituer à chercher dans ces exercices, l'agencement, le groupement de ces mots pour l'expression de l'idée. Or, ce n'est pas par des exercices écrits, qui ont toujours un caractère quelque peu machinal, que vous arriverez à ce résultat. C'est par des exercices oraux, soit au cours de la leçon de lecture ou de la leçon de récitation, soit au cours d'une dictée, que vous atteindrez le but indiqué et que vous l'atteindrez plus sûrement. Cela ne veut pas dire que vous prendrez au hasard une phrase de la leçon de lecture, de récitation ou de la dictée. Non; vous l'aurez, au contraire, choisie d'avance et étudiée; vous en aurez arrêté dans votre esprit le moyen de les amener à la trancher. C'est, je n'en doute pas, une plus grande somme de travail que je vous demande, mais vous en serez récompensé par les résultats que vous obtiendrez. Dans l'exercice oral, vous l'avez souvent remarqué sans doute, mon cher Instituteur, vous faites produire beaucoup plus à l'intelligence de l'enfant parce que vous la guidez, vous la soutenez, vous la provoquez, l'excitez au besoin. Il y a un effort constant de la part de l'élève et cet effort est tout profit pour son instruction comme pour son éducation. Ne l'oubliez pas! et appliquez désormais ce principe aux exercices d'analyse grammaticale. Votre enseignement du français ne pourra qu'y gagner!»

* *

Faisons aimer l'instituteur d'école, nous dit M. Claude Mirel, dans le *Manuel général*. « D'instinct, le paysan reporte sur l'école et son enseignement la sympathie toute personnelle que le caractère du maître lui inspire. Dès notre arrivée dans un poste, préoccupons-

nous donc de gagner le cœur des pères de famille. Il faut qu'ils viennent à nous en toute confiance, qu'ils nous parlent avec sincérité et avec abandon des dispositions de leurs enfants. Il faut que s'éveille en eux l'idée d'une collaboration où la grande part d'action, et la meilleure, revient au maître dans l'école. Gardons-nous, surtout au village, de négliger ces rapports de simple et franche cordialité. On saisit çà et là — rarement — chez de jeunes maîtres, quelques tendances à peine perceptibles, qui ne laissent pas, cependant, d'inspirer certaines inquiétudes. Parfois le stagiaire qui débute dans un poste rural y apporte les habitudes d'élégance du jeune citadin. Rien de critiquable assurément. Mais sous cette allure de distinction recherchée, le rude paysan ne va-t-il pas soupçonner — bien à tort un sentiment de fierté ou de dédain à son adresse? Il importe de prévenir cette fausse interprétation. Car si un tel sentiment se faisait jour dans l'âme des travailleurs, ce serait le commencement de la rupture; on nous rangerait dans une autre classe sociale, dans la catégorie des « bourgeois ».

Loin de nous la pensée de proscrire la distinction et l'élégance qui procèdent d'un très vif sentiment de la dignité personnelle. Les paysans eux-mêmes exigent une tenue toujours correcte et soignée chez l'instituteur de leurs enfants. Mais ne leur donnons pas un instant le droit de penser que rien chez nous frise la vanité puérile ou l'orgueil dédaigneux. Nous sommes nés dans les rangs du peuple. Restons « peuple » nous-mêmes. Pas de laisser aller dans la tenue ou le langage. Mais que les gens du peuple demeurent toujours persuadés que nous sommes des leurs, que nous restons toujours près d'eux et avec eux par les sentiments et par nos préoccupations les plus chères. »

J. CRAUSAZ.

BIBLIOGRAPHIES

I

Guides du maître pour l'enseignement de l'histoire naturelle. — Les sciences conquièrent définitivement leur place dans l'enseignement primaire. Elle n'y sont pas aussi nouvellés venues qu'on pourrait le croire. Depuis longtemps, très longtemps, elles y sont désignées du nom modeste et un peu impersonnel de *Leçons de choses*. C'est même sous ce titre que se présentent deux petits livres de M. P. Henchoz, instituteur à Glion: *Leçons de choses sur les pierres et les terres* et *Leçons de choses sur les métaux*, dont nous voulons entretenir le lecteur un instant.

Ces deux petits volumes contiennent des leçons préparées. Non seulement l'instituteur y trouve la matière de son enseignement, mais cette matière est déjà élaborée en leçons; elle a été revêtue de la forme didactique : préparation, indication des tâches d'observation, divisions, développements suivis de résumés, applications appropriées. La